

Le Russey, le lundi 1^{er}décembre 2025**LE RUSSEY****CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Mairie en salle du Conseil le :

Vendredi 5 décembre 2025 à 20h00**Ordre du jour :****I. ECONOMIE LOCALE**

- 1.1 Présentation du nouveau gérant de Super U

II.AFFAIRES GENERALES

- 2.1 Avenant n°1 à la convention cadre Petites Villes de Demain de la Commune du Russey signée le 21 juin 2023

III.BATIMENT - EXTENTION DE L'ECOLE DES GENTIANES ET CONSTRUCTION D'UN PÉRISCOLAIRE

- 3.1 Attribution du marché de maîtrise d'œuvre - Choix de l'architecte
- 3.2 Calendrier prévisionnel du projet

IV.URBANISME – ASSAINISSEMENT - VOIRIE

- 4.1 Ventes de terrain

V.INTERCOMMUNALITÉ

- 5.1 Transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes du Plateau du Russey : Mise en œuvre opérationnelle

VI.FINANCES

- 6.1 Décision modificative
- 6.2 Plan de financement du giratoire au centre bourg

VII.FORET

- 7.1 Présentation de l'Etat d'Assiette des coupes pour l'année 2026
- 7.2 Programme des travaux 2026

VIII.PERSONNEL

- 8.1 Signature d'un contrat d'apprentissage au service technique

IX.DÉCISIONS DU MAIRE

D_2025_074 : Fourniture et mise en place d'un système PPMS à l'école des Gentianes par la société MPS ALARMES pour un montant de 9321.78 EUR TTC.

D_2025_075 : Droit de préemption urbain - Renonciation - Biens situé 33 rue des Tourniers

D_2025_076 : Parution d'une annonce concernant Les Lumières de Noël 2025 dans le PPA pour un montant de 2270,37 EUR TTC

D_2025_077 : Impression et distribution du bulletin Municipal 2025 pour un montant de 5923.99 EUR TTC

D_2025_078 : Modification suite à une erreur de Groupama concernant la franchise dommages électriques s'élevant à 3097.00 EUR

D_2025_079 : Droit de préemption urbain - Renonciation - Biens situé 20 rue des Tourniers

D_2025_080 : Parution d'une annonce dans l'EST REPUBLICAIN pour les Lumières du Russey 2025 pour un montant de 3630.88 EUR TTC

D_2025_081 : Droit de préemption urbain - Renonciation - Biens situé 63 Avenue de Lattre de Tassigny

D_2025_082 : Intégration des données (réseaux et PLU) dans notre logiciel intr@geo par l'entreprise NEXPUBLICA pour un montant de 1872.00 EUR TTC

X.DIVERS

Le Maire,

Manuela RAMBAUD.

